



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BRUXELLES (FIFB)

REGLEMENT INSCRIPTION DES FILMS

La 11^e édition du Festival International du Film de Bruxelles (FIFB) aura lieu du **02 au 05 décembre 2026** à Abidjan en Côte d'Ivoire pour le plus grand plaisir des amoureux du 7^{ème} art.

Le FIFB a changé de thématique pour devenir un festival international itinérant axé sur le cinéma panafricain.

Le FIFB privilégie les inédits ainsi que les nouvelles générations de cinéastes.

Le Festival international du film de Bruxelles propose **3 compétitions** officielles :

- La *compétition internationale* (longs métrages de fiction)
- La *compétition internationale* (courts métrages de fiction)
- La *compétition films séries*

Les prix des compétitions

Le FIFB aura le privilège de remettre aux nominés les prix suivants :

Le Prix du Meilleur Acteur

Le Prix de la Meilleure Actrice

Le prix du meilleur court métrage

Le Prix du meilleur réalisateur

Le Grand Prix du festival

Conditions d'inscription au festival :

Peut participer à la compétition tout film long-métrage, court-métrage et film série achevé après le **1er décembre 2025**.

Les films présentés doivent être des premières ivoiriennes, africaines ou mondiales.

- L'Inscription obligatoire via le formulaire en ligne sur le site www.fifb.be/inscrire_un_film
- L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du lien de téléchargement et paiement.
- Les dialogues du film en français, en français uniquement pour les films qui ne sont pas sous-titrés.

Date de début des inscriptions : **01 septembre 2026**

Date limite inscription : **30 septembre 2026**

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM DE BRUXELLES (FIFB)

REGLEMENT INSCRIPTION DES FILMS

Frais d'inscription :

- Pour les films courts (durée inférieure à 15 minutes), l'inscription est fixée à **15€**
- Pour les films longs (durée supérieure ou égale à 60 minutes), l'inscription est fixée à **30€**
- Pour les films série (durée inférieure à 15 minutes pour autant d'épisode) l'inscription **sera gratuite.**

Tout paiement doit se faire par virement bancaire au compte du festival :

Compte Bancaire FIFB : BE83 0017 4721 4015

BIC : GEBABEBB

Si votre film est sélectionné :

Un courrier vous sera envoyé à cet effet.

Publications

Les données et photos fournies seront utilisées dans divers publications (catalogues, site internet, Facebook, Instagram,)

Médias et télévision :

Les ayants droits des films cèdent au festival sans contrepartie le droit de reproduction des photographies, des extraits (moins de 3 minutes pour les longs métrages et les courts-métrages) de leurs films pour diffusion dans la publication du festival, dans la presse, sur les antennes de télévisions, le site internet du festival et ses réseaux sociaux.

LA PARTICIPATION AU FESTIVAL IMPLIQUE L'ACCEPTATION SANS RESERVE DES TERMES DU PRESENT REGLEMENT